

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Rabat, le 14 janvier 2011

### Conseil d'Administration de l'Agence Nationale de Réglementation des Télécommunications

Le Conseil d'Administration de l'Agence Nationale de Réglementation des Télécommunications (ANRT) s'est tenu le **vendredi 14 janvier 2011** à Rabat, sous la présidence de Monsieur le Premier Ministre, Abbas EL FASSI.

Les travaux de cette session ont été consacrés à l'état d'avancement de la mise en œuvre des dispositions de la Note d'Orientations Générales du secteur des télécommunications à l'horizon 2013, au projet de budget de l'ANRT pour l'année 2011, au projet de révision du cadre législatif et réglementaire régissant le secteur des télécommunications, ainsi qu'à l'examen de l'étude relative à la préparation d'un plan d'action pour le développement du très haut débit au Maroc.

A l'ouverture du Conseil d'Administration, M. le Premier Ministre a rappelé que les efforts déployés par l'ANRT ont été centrés sur le développement du secteur des télécommunications, la création d'un climat propice à l'investissement et la réduction de la fracture numérique à travers le développement des infrastructures de base, le raccordement des populations en milieu rural au réseau de télécoms et la généralisation de l'accès aux services des télécoms et des technologies de l'information, soulignant l'impact positif de ces initiatives sur la demande sur les services télécoms, leurs tarifs ainsi que sur leur qualité.

A cette occasion, M. le Premier Ministre a indiqué que le nombre des abonnés a progressé de 20,5% dans la téléphonie mobile, de 5% dans le fixe. Le taux de pénétration global de la téléphonie (fixe et mobile) a dépassé, fin septembre 2010, le seuil de 108%. Concernant le segment Internet, le nombre des abonnés a atteint 1,6 millions à fin septembre 2010.

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le secteur des télécoms devrait réaliser durant l'année 2010, un chiffre d'affaires de 35,6 Mds de DH, soit une progression de 6% par rapport à 2009. Ces résultats sont le fruit des orientations générales adoptées par le Maroc dans le domaine de la libéralisation du secteur et de la mise en place de conditions permettant une ouverture du marché et un accompagnement des mutations rapides que connaissent les réseaux de télécommunication.

M. le Premier Ministre a réitéré la détermination du gouvernement à soutenir et à assurer le suivi de la mise en œuvre des dispositions de la Note d'Orientations Générales du secteur des télécoms à l'horizon 2013 en vue d'assurer le développement du secteur à moyen terme, de permettre aux opérateurs et investisseurs de réaliser leurs projets dans un environnement économique compétitif propice notamment à travers l'adéquation du cadre législative et réglementaire du secteur, l'élaboration d'un plan d'action pour le développement du très haut débit au Maroc et la préparation de nouvelles orientations pour le Service Universel des télécommunications pour la période 2012-2016.

Le Directeur Général de l'ANRT, M. Azdine El Mountassir Billah a présenté les avancées de la mise en œuvre des dispositions de la Note d'Orientations Générales du secteur des télécommunications à l'horizon 2013, et précisé le projet de révision du cadre législatif et réglementaire régissant le secteur des télécommunications. Il a aussi exposé les grandes lignes du budget de l'ANRT au titre de l'exercice 2011.

Le point a été également fait lors de ce Conseil d'Administration, sur les réalisations des programmes relevant du Service Universel des télécommunications.

Ainsi, le programme « PACTE » a permis de couvrir 5274 localités en services de télécommunications sur un total de 9263 localités ciblées. La deuxième phase du programme « GENIE » visant la généralisation de l'utilisation des Technologies de l'Information et de la Communication au niveau de 939 établissements scolaires sera bientôt achevée. 2046 écoles ont été équipées au titre de la première phase.

Le programme « INJAZ » a quant à lui profité à 14 989 étudiants du second cycle universitaire et du cycle doctoral. Ils ont bénéficié durant l'année 2009 d'ordinateur portable et d'un abonnement d'une année à Internet haut débit. La seconde phase, lancée en octobre 2010, a profité à 11 350 étudiants.

Ont notamment pris part à ce conseil, le Secrétaire général du gouvernement, le Ministre de la communication, porte-parole du gouvernement, le Ministre délégué chargé des Affaires économiques et générales, le Ministre délégué chargé de l'Administration de la défense nationale et les représentants des départements ministériels et des établissements publics concernés.

---